

Finances publiques I

Année académique 2020-2021
Master en Administration
publique - ULB



Benoît Bayenet

Email : bbayenet@ulb.ac.be

Site internet : <http://www.bayenet.be>

1

Horaire : jeudi 16-18h

Matière

cours (transparents disponibles sur [bayenet.be/UV](http://www.bayenet.be/UV)) + actualité commentée au cours + lectures conseillées distribuées au cours ou mises à disposition sur l'UV

Examen : questions ouvertes y compris sur l'actualité

Support de cours : disponible sur UV (avec articles actualité) et site <http://www.bayenet.be> (sans actualité)

Assistante : Laura Naderimehr (lnaderim@ulb.ac.be)



Finances publiques

2

Economie & Politique

Le Covid-19 va augmenter le coût budgétaire du vieillissement

Le raison principale de cette augmentation a été atteint si l'épidémie n'avait pas eu lieu.

En 2040, le coût du vieillissement pesera 17,1 milliards de plus

2040 constitue un cap budgétaire périlleux : c'est la que le coût de la prise d'âge de la population culminera, à 29,1% du PIB. Le risque de pauvreté des pensionnés, lui, ne fait que baisser.

REPORT MATHIEU
 Au 31 décembre 2019, les dépenses de la sécurité sociale ont atteint 171,1 milliards de francs, soit 29,1% du PIB. Le coût du vieillissement a augmenté de 1,5 milliard de francs par rapport à 2018. Le coût du vieillissement a augmenté de 1,5 milliard de francs par rapport à 2018.

Quelques hypothèses
 Les dépenses de la sécurité sociale en 2040 sont estimées à 200 milliards de francs, soit 29,1% du PIB. Le coût du vieillissement a augmenté de 1,5 milliard de francs par rapport à 2018.

Quelques variables
 Le coût du vieillissement est influencé par plusieurs variables : l'âge de départ à la retraite, le montant des pensions, le taux de natalité, etc.



Le pic de 2040
 Le coût du vieillissement atteindra son pic en 2040, soit 29,1% du PIB. Le risque de pauvreté des pensionnés, lui, ne fait que baisser.

5
 vendredi 10 juillet 2020 - La Libre Belgique

Chaque Flamand verse 985 euros en faveur des Wallons et des Bruxellois

Economie & Politique

Le nouveau chèque de 985 euros par personne et par an, en faveur des autres régions du pays. Les régions de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ont voté en faveur de ce chèque.

Francis-Xavier LeFebvre
 La Wallonie et Bruxelles en 2021, l'ensemble de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ont voté en faveur de ce chèque.

Le socle de la solidarité
 Le chèque de 985 euros par personne et par an, en faveur des autres régions du pays. Les régions de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ont voté en faveur de ce chèque.

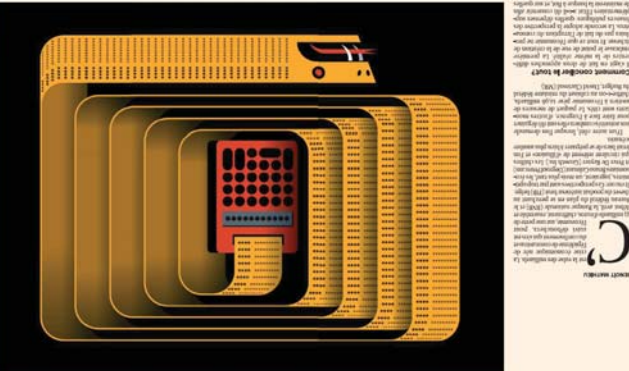
985 euros par Flamand
 Le chèque de 985 euros par personne et par an, en faveur des autres régions du pays. Les régions de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ont voté en faveur de ce chèque.

Le haloat la plus pauvre
 Le chèque de 985 euros par personne et par an, en faveur des autres régions du pays. Les régions de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ont voté en faveur de ce chèque.

Région	Montant (euros)
Wallonie	985
Bruxelles	985
Flandre	985
Province	985
Liège	985
Luxembourg	985
Namur	985
Flandre Orientale	985
Brabant Flamand	985

Le chèque de 985 euros par personne et par an, en faveur des autres régions du pays. Les régions de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ont voté en faveur de ce chèque.

Le chèque de 985 euros par personne et par an, en faveur des autres régions du pays. Les régions de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ont voté en faveur de ce chèque.



Le coronavirus sera salé par l'addition laissée par

Combien coûtera la crise économique née du confinement et de l'épidémie? Réponse complexe à question simple: l'ardoise, quoi qu'il en soit, se chiffre en dizaine de milliards d'euros. On a tenté d'y voir clair.

Comment concevoir la sortie? Les autorités ont tenté de concevoir la sortie de la crise économique et sanitaire. Elles ont mis en place des mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers. Mais la situation est toujours incertaine.

Rapports produits: Le gouvernement a produit plusieurs rapports sur l'état de la crise. Ces rapports analysent les impacts économiques et sociaux de la pandémie.

La bataille de la sortie: Le gouvernement et les experts débattent de la manière la plus efficace de relancer l'économie tout en protégeant la santé publique.

Le point de vue: Le confinement a eu un impact négatif sur l'économie mondiale. Les entreprises ont dû fermer leurs portes, et les consommateurs ont arrêté de dépenser.

La finance mondiale: Les marchés financiers ont subi une forte volatilité au début de la pandémie. Les investisseurs ont perdu confiance dans l'économie mondiale.

La pandémie globale: Le coronavirus s'est propagé à travers le monde. Les pays ont adopté des mesures de confinement pour ralentir la transmission.

Le bilan de la crise: La pandémie a entraîné des pertes humaines et économiques considérables. Cependant, elle a également permis de tester la résilience des systèmes de santé et de gouvernance.

12,96 milliards €

La dette nette sera de 12,96 milliards d'euros au 31 décembre 2020.

Le déficit annuel sera de 12,96 milliards d'euros.

La dette brute sera de 12,96 milliards d'euros.

Le déficit annuel sera de 12,96 milliards d'euros.

La dette brute sera de 12,96 milliards d'euros.

Le déficit annuel sera de 12,96 milliards d'euros.

La dette brute sera de 12,96 milliards d'euros.

Le déficit annuel sera de 12,96 milliards d'euros.

La dette brute sera de 12,96 milliards d'euros.

Le déficit annuel sera de 12,96 milliards d'euros.

La dette brute sera de 12,96 milliards d'euros.

Le déficit annuel sera de 12,96 milliards d'euros.

La dette brute sera de 12,96 milliards d'euros.

Le déficit annuel sera de 12,96 milliards d'euros.

Belgique

Politique

- Surprise, une légère amélioration se dessine sur le front économique.
 - Mais le déficit, attendu à 44,5 milliards, reste abyssal.
 - Le performateur Egbert Lachart propose le retour à l'équilibre en 2030.
- pendant pas avant 2022.

de la rigueur en 2022, l'équilibre en 2030

Willems, Première ministre au moins jusqu'au 1^{er} octobre

Confiance au gouvernement. Les sondages des jours précédents ont permis à la première ministre de conserver une majorité confortable. Le sondage de la veille (14-15 octobre) indique que la confiance en son gouvernement est de 66 %, contre 26 % de défiance.

Le déficit sera de 44,5 milliards d'euros. Le déficit prévu pour 2022 s'élevait à 44,5 milliards d'euros, soit 10,5 milliards de plus qu'en 2021. Cette augmentation est due à une hausse des dépenses de santé et de soutien aux entreprises.

Le déficit sera de 44,5 milliards d'euros. Le déficit prévu pour 2022 s'élevait à 44,5 milliards d'euros, soit 10,5 milliards de plus qu'en 2021. Cette augmentation est due à une hausse des dépenses de santé et de soutien aux entreprises.

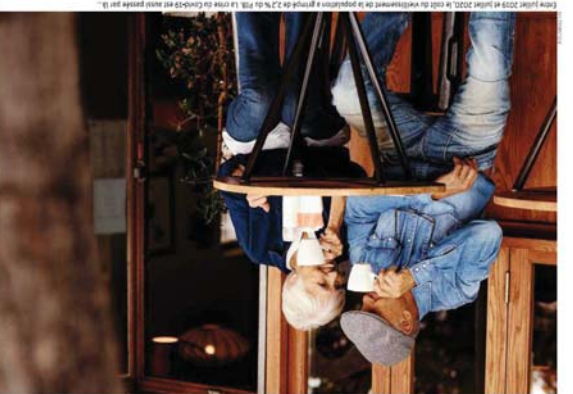
Le déficit sera de 44,5 milliards d'euros. Le déficit prévu pour 2022 s'élevait à 44,5 milliards d'euros, soit 10,5 milliards de plus qu'en 2021. Cette augmentation est due à une hausse des dépenses de santé et de soutien aux entreprises.

Le déficit sera de 44,5 milliards d'euros. Le déficit prévu pour 2022 s'élevait à 44,5 milliards d'euros, soit 10,5 milliards de plus qu'en 2021. Cette augmentation est due à une hausse des dépenses de santé et de soutien aux entreprises.

- Le coût du vieillissement est commun depuis belle lurette et il augmente d'année en année, automatiquement.
- L'impact sur la dette publique à long terme est moins "visible".

Et pour cause...

À long terme, notre dette publique dépasserait les 300 % du PIB



20 Libre-Economie - vendredi 23 août 2020

Le taux d'endettement public dépasserait les 300 % du PIB à long terme, selon une étude de l'OCDE. Cette projection est basée sur des hypothèses de dépenses publiques croissantes et de recettes fiscales stagnantes.

Projections en hausse : L'OCDE prévoit que le déficit public continuera de croître, passant de 1,7% du PIB en 2020 à 2,5% en 2025. À long terme, le déficit pourrait atteindre 3,5% du PIB.

Impact sur la dette : Cette dégradation du déficit entraîne une augmentation de la dette publique. Si les hypothèses de l'OCDE sont exactes, la dette pourrait dépasser les 300% du PIB à l'horizon 2050.

Facteurs clés : Les dépenses sociales, en particulier les retraites et la santé, sont les principaux moteurs de l'augmentation de la dette. Les recettes fiscales ne suffisent pas à couvrir ces dépenses croissantes.

Le taux d'endettement public dépasserait les 300 % du PIB à long terme, selon une étude de l'OCDE. Cette projection est basée sur des hypothèses de dépenses publiques croissantes et de recettes fiscales stagnantes.

Projections en hausse : L'OCDE prévoit que le déficit public continuera de croître, passant de 1,7% du PIB en 2020 à 2,5% en 2025. À long terme, le déficit pourrait atteindre 3,5% du PIB.

Impact sur la dette : Cette dégradation du déficit entraîne une augmentation de la dette publique. Si les hypothèses de l'OCDE sont exactes, la dette pourrait dépasser les 300% du PIB à l'horizon 2050.

Facteurs clés : Les dépenses sociales, en particulier les retraites et la santé, sont les principaux moteurs de l'augmentation de la dette. Les recettes fiscales ne suffisent pas à couvrir ces dépenses croissantes.

Luc Denayer (CSE) : "Nos finances publiques ne sont pas soutenables, il faut le dire"

Luc Denayer, économiste et membre du Conseil Supérieur de l'Économie (CSE), a déclaré que les finances publiques de la Belgique ne sont pas soutenables à long terme. Il a souligné que le déficit public continuera de croître, entraînant une dette publique qui dépasserait les 300% du PIB à l'horizon 2050.

Contexte : Cette déclaration intervient dans un contexte de crise économique et de pandémie de COVID-19, qui a entraîné une augmentation massive des dépenses publiques et une baisse des recettes fiscales.

Recommandations : Denayer a appelé à une réforme structurelle des dépenses publiques et à une amélioration de l'efficacité économique pour réduire le déficit à long terme.



Le taux de dette publique à dix ans est négatif et ce n'est pas une bonne nouvelle pour les finances publiques, mais aussi le signe d'une économie européenne atone.

Contexte : Le taux de dette publique à dix ans est négatif, ce qui signifie que les dépenses publiques sont inférieures aux recettes fiscales sur une période de dix ans. Cela est généralement considéré comme une bonne nouvelle pour les finances publiques.

Problème : Cependant, dans le contexte d'une économie européenne atone, cette situation est problématique. Elle indique que les entreprises et les consommateurs ne dépensent pas suffisamment, ce qui entraîne une baisse des recettes fiscales.

Impact : À long terme, une économie atone peut entraîner une dégradation des finances publiques, malgré un taux de dette négatif à court terme.

Après 97h de négociations menées par Charles Michel et les leaders allemands, un plan de relance pour l'Europe est en route. Une dette commune, imposable à tous.

Accord « historique », dette commune pour les 27 et... grosses concessions

Rome devra rendre des comptes



La République, homme payeur



Les dirigeants, hommes payeurs

Eric Maurice « Un grand succès pour l'Europe et pour Charles Michel. Mais tour rose à Berlin »

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

FINANCE MARCHÉS

Le plan de relance européen annonce un big bang sur le marché de la dette

Pour financer son plan de relance à 750 milliards, Bruxelles s'avère très largement recouru au marché obligataire. Ces émissions pourraient être un premier pas vers la création d'obligations de référence pour la zone euro.



Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. Ces émissions pourraient être un premier pas vers la création d'obligations de référence pour la zone euro.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.

Le plan de relance européen est un succès historique. Les dirigeants européens ont convenu d'un accord commun pour financer la relance de l'économie européenne. L'Allemagne a accepté de participer à la dette commune, ce qui était une concession majeure.



- Organisation :
- inscription obligatoire
- proposition à valider 15 jours avant le cours
- powerpoint à envoyer 7 jours avant le cours

Un point d'actualité ? réforme de l'ISOC, réforme de la fiscalité automobile, présentation du budget d'une entité, la bulle des certificats verts, impact du tax shift, taxe carbone, impôt sur les plus-values, etc.

- Bonus examen (2 points sur 20 en première session) :**
- présentation individuelle d'un point d'actualité en finances publiques pendant 10 minutes
 - support sous la forme d'un power point et d'une note de trois pages
 - dossier à distribuer aux autres étudiants (articles de presse (Le Soir, L'Echo, etc.), projet de loi ou de décret, étude d'une institution (BNB, Bureau du Plan, etc.))

vendredi 11 septembre 2020 - La Libre Belgique

François Mathieu

Le revenu disponible des ménages résiste

Le revenu disponible des ménages résiste à l'impact de la crise économique. Selon le Bureau du Plan, le revenu disponible des ménages a augmenté de 0,3% en 2020, malgré une baisse de 1,9% en 2019. Cette progression est due à une augmentation des transferts sociaux et à une baisse des cotisations sociales. Le revenu disponible des ménages est un indicateur clé de la santé économique d'un pays. Une baisse de ce revenu peut entraîner une diminution de la consommation et donc une récession.

Le revenu disponible réel des particuliers en 2020: -0,3%

Stabiliser les entreprises, une priorité

Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières. Le gouvernement vise à réduire l'impact de la crise sur les entreprises et à favoriser leur reprise.

Comment expliquer ce léger revirement de tendance ?

Ce qui est notable, en revanche, c'est que malgré l'ampleur de la baisse, le revenu disponible des ménages a augmenté de 0,3% en 2020. Cela est dû à une augmentation des transferts sociaux et à une baisse des cotisations sociales.

Le revenu disponible des ménages résiste à l'impact de la crise économique. Selon le Bureau du Plan, le revenu disponible des ménages a augmenté de 0,3% en 2020, malgré une baisse de 1,9% en 2019.

Le revenu disponible des ménages est un indicateur clé de la santé économique d'un pays. Une baisse de ce revenu peut entraîner une diminution de la consommation et donc une récession.

Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement vise à réduire l'impact de la crise sur les entreprises et à favoriser leur reprise. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement vise à réduire l'impact de la crise sur les entreprises et à favoriser leur reprise. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le revenu disponible des ménages résiste à l'impact de la crise économique. Selon le Bureau du Plan, le revenu disponible des ménages a augmenté de 0,3% en 2020, malgré une baisse de 1,9% en 2019.

Le revenu disponible des ménages est un indicateur clé de la santé économique d'un pays. Une baisse de ce revenu peut entraîner une diminution de la consommation et donc une récession.

Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement vise à réduire l'impact de la crise sur les entreprises et à favoriser leur reprise. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement vise à réduire l'impact de la crise sur les entreprises et à favoriser leur reprise. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement vise à réduire l'impact de la crise sur les entreprises et à favoriser leur reprise. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

L'économie belge en 2020 : du cataclysme à la catastrophe...

Les dommages économiques subis par la plupart des entreprises ont été mitigés par le plan de relance économique. Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir les entreprises et maintenir l'emploi. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Le gouvernement vise à réduire l'impact de la crise sur les entreprises et à favoriser leur reprise. Ces mesures incluent des exonérations fiscales et des aides financières.

Finances publiques I et Finances publiques II



Approfondissement de certaines notions vues au cours de Finances publiques I (théorie du fédéralisme budgétaire, gouvernance budgétaire européenne, finances locales et comptes)

Cours de Finances publiques II :

1. Cours jeudi 14-16h deuxième semestre
 2. Réalisation d'un travail sur une thématique spécifique de finances publiques
- Examen oral : évaluation connaissances finances publiques I et II + travail



Cours de finances publiques II : réalisation d'un travail sur une thématique spécifique de finances publiques

- A. Thème 2019-2020 : fiscalité sur le capital et fiscalité environnementale
- B. Travail individuel : remise d'un travail de 10 pages minimum (consignes d'un travail scientifique) si travail individuel et présentation du travail à la fin du cours
- C. Chaque étudiant doit proposer un sujet précis d'analyse en lien avec la thématique
- D. Pour le 1^{er} décembre (au plus tard) : validation du titre du travail
- E. Pour le 1^{er} février (au plus tard) : chaque étudiant remet une proposition de sujet de travail + une table des matières + une bibliographie. La proposition de sujet de travail doit être rédigée sous la forme d'une page A4
- F. Remise des travaux : mi-avril 2018





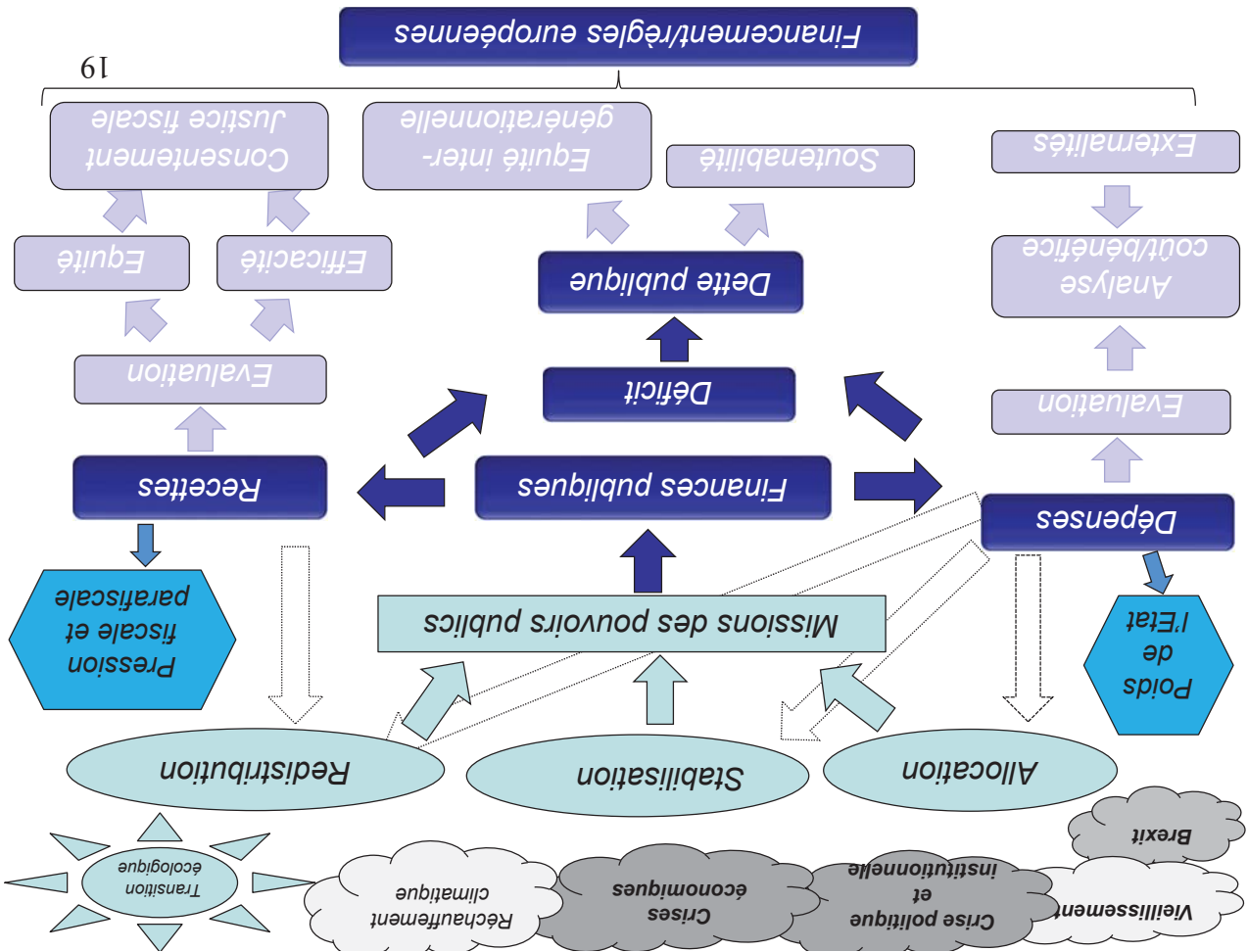
Les finances publiques : un sujet complexe au cœur des débats de société



- donner aux étudiants toutes les clés permettant de comprendre les enjeux des finances publiques belges dans un cadre international et européen;
 - permettre aux étudiants de disposer des outils leur permettant de lire, interpréter et analyser les principaux documents budgétaires (finances publiques au sens large) belges (Etat fédéral, Communautés et Régions, Sécurité sociale)
- boîte à outils théorique et pratique des finances publiques et des politiques budgétaires
- ↓
- analyse multidisciplinaire : droit, économie, politique, finance



Les finances publiques : un domaine d'analyse complexe car multidisciplinaire



Les Européens divisés sur le remboursement de la relance

Le 5^{es} samedi 12 dimanche 13 septembre 2020 à la une 9



Il va falloir trouver comment rembourser le plan de relance de 750 milliards. Si de nouvelles taxes ne naissent pas, les pays devront payer de leur poche.

ÉCARTS LUMIÈRE
L'EMBOÛTE REÇUE À BERLIN

Les ministres des Finances européennes, se sont réunis à Berlin, le samedi 12 septembre. Mais le sentiment de la relance n'est pas partagé. Les ministres des Finances européennes, se sont réunis à Berlin, le samedi 12 septembre. Mais le sentiment de la relance n'est pas partagé. Les ministres des Finances européennes, se sont réunis à Berlin, le samedi 12 septembre. Mais le sentiment de la relance n'est pas partagé.

Nouvelles ressources
Pour évaluer ce débat d'opportunité, les ministres des Finances européennes, se sont réunis à Berlin, le samedi 12 septembre. Mais le sentiment de la relance n'est pas partagé.

Puntir la manœuvre financière
Celle-ci fait l'objet de débats négociés entre dix pays depuis des années. À l'heure de la relance, il faut trouver des ressources nouvelles. Les ministres des Finances européennes, se sont réunis à Berlin, le samedi 12 septembre. Mais le sentiment de la relance n'est pas partagé.

Après la traditionnelle
ministres de l'économie ont tenté de convaincre les ministres de la famille, les ministres de l'économie ont tenté de convaincre les ministres de la famille, les ministres de l'économie ont tenté de convaincre les ministres de la famille.

collectif de la démarche : il n'y aura pas de reprises en Allemagne et les Italiens perdus dans l'introduction de la taxe, Bruno Le Maire a assuré que « tout pourra se discuter ».

Reste alors les Allemands, qui ne craignent même pas la taxe Cadaf comme Français, qui ne craignent même pas la taxe Cadaf comme Français, qui ne craignent même pas la taxe Cadaf comme Français.

la taxe sur les gains du net qui a fait fuir les investisseurs étrangers. Mais le sentiment de la relance n'est pas partagé.

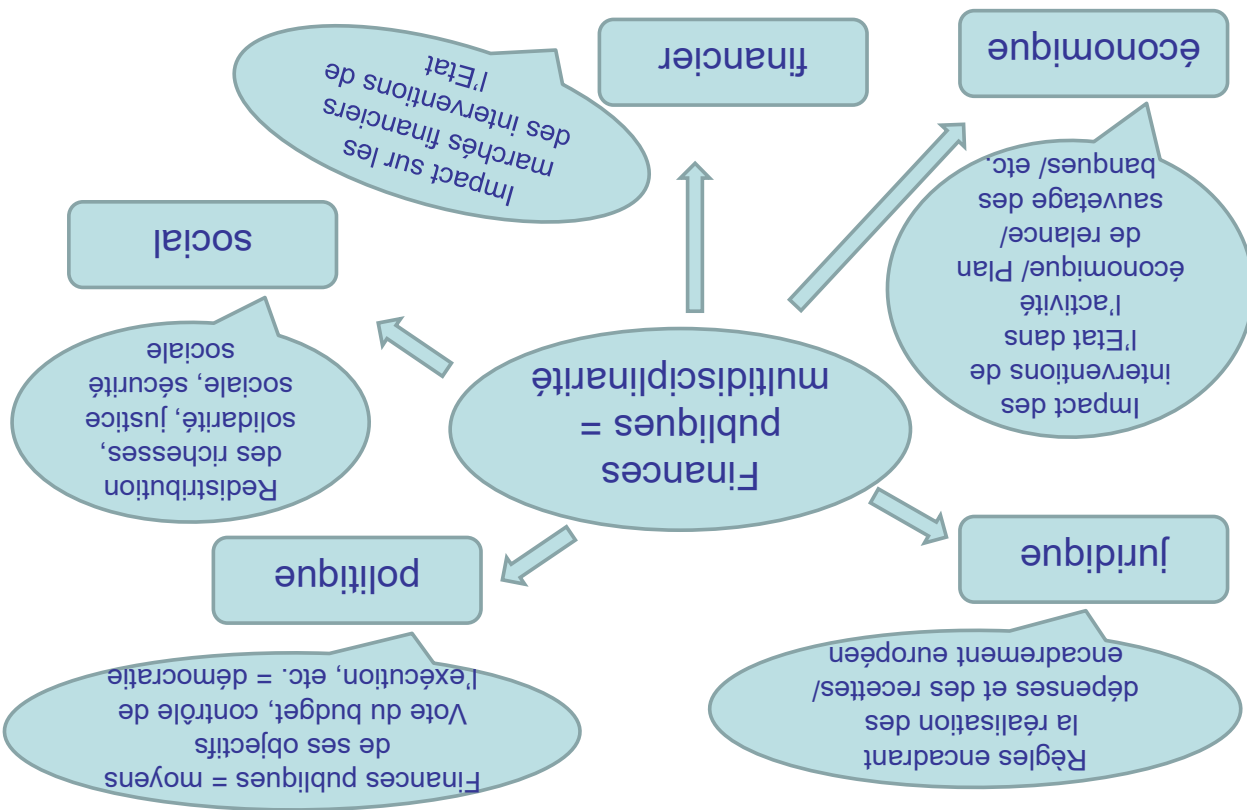
Le courroux de Washington
Les Français, comme les Allemands, craignent le courroux de Washington si l'UE agit de façon unilatérale. Le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, a assuré que « tout pourra se discuter ».

Le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, a assuré que « tout pourra se discuter ».

Le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, a assuré que « tout pourra se discuter ».



Finances publiques

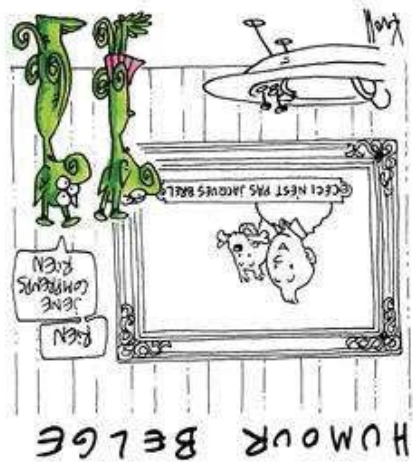


Comprendre les finances de la Belgique : voyage au pays du surréalisme ?

Outre l'aspect multidisciplinaire, complexe de l'analyse des finances publiques en Belgique :

1. Belgique = Etat fédéral = finances publiques à plusieurs niveaux et interactions
2. Belgique = Etat fédéral en évolution permanente
3. Crises politiques et institutionnelles
4. Finances publiques = plusieurs comptabilités (reporting, timing, concepts, etc.)
5. Disponibilité et manque de centralisation des informations en termes de finances publiques

- + impact intégration européenne
- + impact des crises économiques et financières vu les caractéristiques de l'économie belge



Belgique un Etat fédéral



La Belgique fédérale

- Belgique : « un Etat fédéral qui se compose des Communautés et des Régions » (article 1^{er} de la Constitution depuis 1993)

- Belgique : Etat membre de l'UE et de la zone €

conséquences sur l'organisation et l'évolution des finances publiques, des politiques publiques et économiques

Fédéralisme belge : plus complexe que dans d'autres pays ?

Fédéralisme = une solution aux Etats dont la population est hétérogène et présente des différences culturelles, religieuses ou linguistiques

Mais fédéralisme construit sur la base de crises et de compromis

sentiment d'un modèle en construction permanente et inachevé ...
 analyse en termes de finances publiques complexe sans connaissance de l'évolution institutionnelle



Exemple

Regroupement fonctionnel des dépenses du pouvoir fédéral en % du total

Fonctions	1970	1975	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995
0. Opérations non imputables	13.77	11.95	21.53	31.14	38.62	38.52	41.12	40.66	39.51	39.78
00. Non ventilé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.07	0.02	0.03	0.02	0.02	0.02
01. Dette publique	8.37	6.82	10.65	18.00	35.08	35.69	39.09	38.65	37.58	38.10
02. Relations avec d'autres pouvoirs publics pour autant qu'elles ne soient pas reprises dans d'autres fonctions	5.40	5.13	4.73	5.51	1.93	1.57	0.80	0.73	0.74	0.53
03. Relations avec les communautés et les régions	0.00	0.00	6.16	7.63	1.54	1.24	1.21	1.26	1.18	1.13
1. Administration générale	7.06	6.91	5.04	4.24	6.46	7.39	7.72	8.38	8.05	6.83
2. Défense nationale	9.68	8.58	7.44	6.16	8.28	8.52	7.28	7.16	6.93	6.89
3. Ordre et sécurité publiques	2.77	2.72	2.13	1.85	2.88	3.06	3.71	3.85	3.81	4.14
4. Communications	17.30	15.95	15.04	11.48	10.07	9.72	7.85	7.66	6.60	6.59
5. Commerce et industrie	3.59	2.78	2.21	5.95	3.01	3.02	2.54	2.24	2.10	1.74
6. Agriculture	4.52	1.13	0.96	0.88	0.88	0.89	0.79	0.86	0.70	0.71
7. Enseignement, culture et loisirs	21.29	23.29	19.64	16.36	4.19	4.88	4.56	4.57	4.85	5.02
8. Interventions sociales et Santé publique	18.64	25.10	24.98	21.44	25.59	23.91	24.39	24.53	27.37	28.27
9. Logement et aménagement du territoire	1.37	1.58	1.03	0.49	0.03	0.09	0.05	0.09	0.08	0.04
Total du regroupement fonctionnel	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Total en millions d'euros	8 497,8	18 614,3	33 133,4	51 760,2	39 080,4	39 053,1	41 735,4	42 194,0	44 511,8	43 780,5
En pourcentage du PIB	26,2	32,2	37,5	42,4	23,9	22,8	23,2	22,8	22,8	21,7

Source : Document de la Chambre des Représentants - DOC 50 1146/01
 * sur base de la classification fonctionnelle Benelux 1972





Fédéralisme belge ?

➤ mode de résolution pacifique des conflits internes ➔ permettre aux différentes communautés de cohabiter au sein d'un même Etat fédéral tout en disposant d'une certaine autonomie;

➤ complexe car :

- en (de)construction permanente et conflits permanents
- absence de hiérarchie de normes
- faiblesse des mécanismes de coordination
- double strate initialement mais asymétrique aujourd'hui
- croisée de deux logiques opposées

impact sur les finances publiques belges

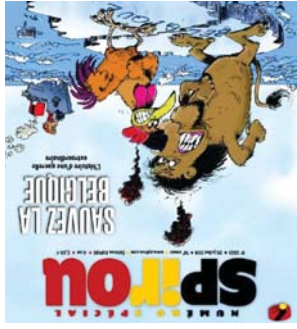


Double strate ?

Initialement le reflet de 3 logiques difficiles à concilier :

- logique fondée sur la protection de la minorité francophone
- logique économique fondée sur l'existence de 3 Régions;
- logique linguistique et culturelle fondée sur l'existence de 3

Communautés qui ne recourent pas les 3 Régions.

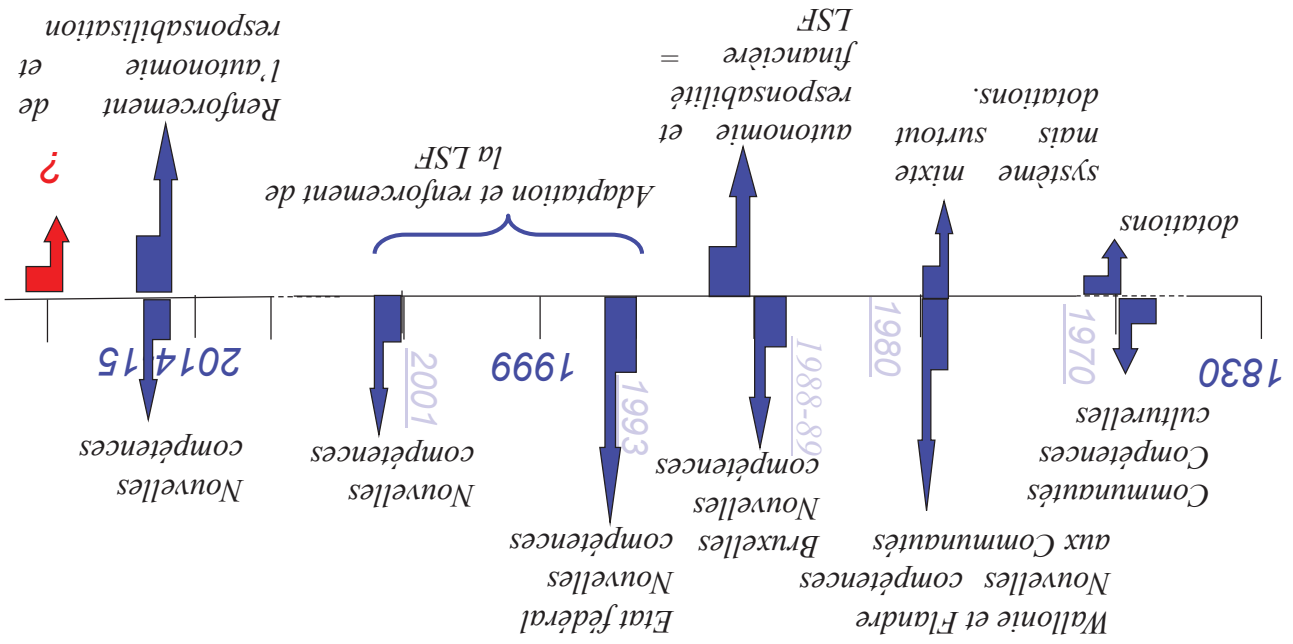


Couverture du magazine Spirou du 20 juillet 2011

Revendications actuelles

- logique économique de disposer des outils de son développement
- démocratique en rapprochant les préférences des citoyens du
- niveau politique de décisions
- logique de responsabilisation en liant les recettes et les dépenses

Les grandes étapes du fédéralisme belge

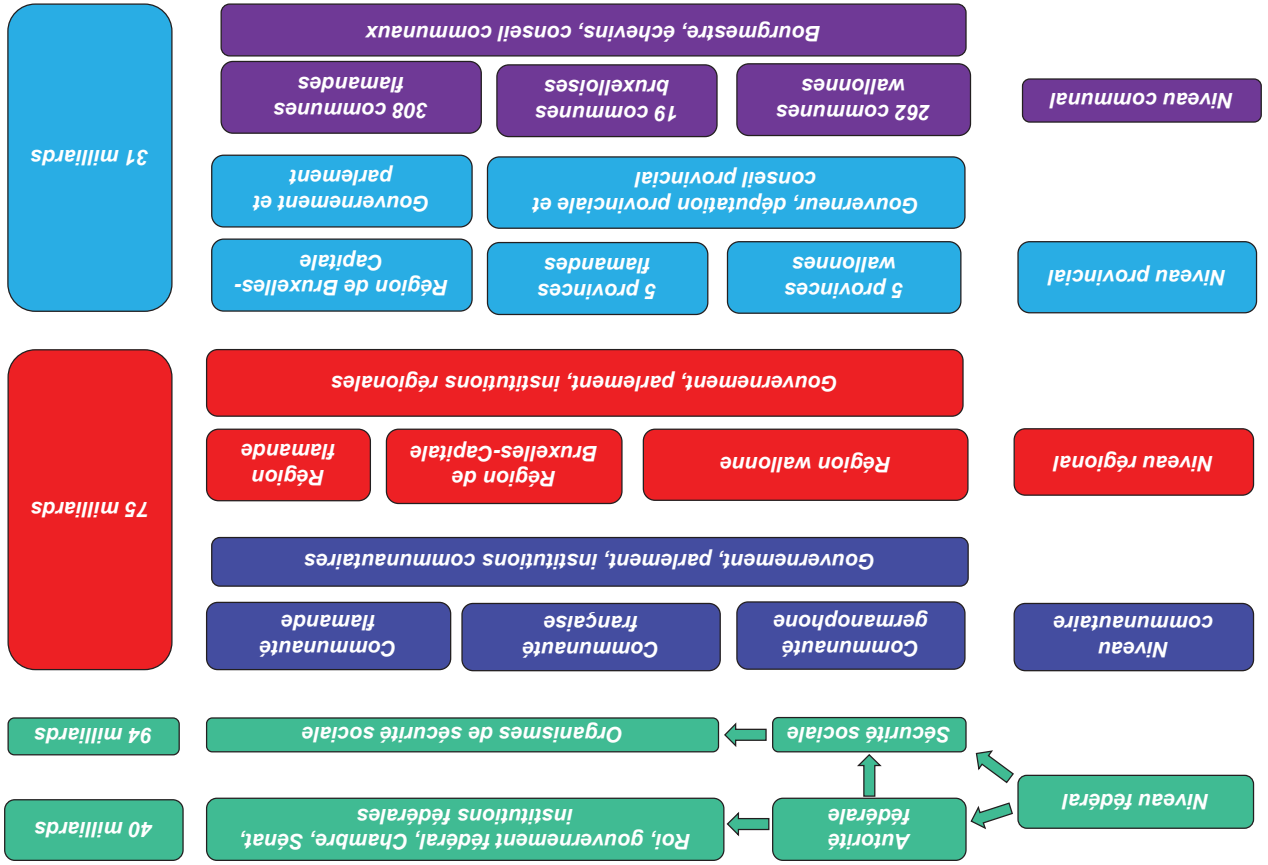


Modification du financement 1970, 1980, 1983, 1989, 1993, 1999, 2001 et 2014-15

Fédéralisme de consommation ← responsabilité ← autonomie financière



Dépenses 2017 hors transferts à d'autres niveaux de pouvoir





P. Biscari, W. Melyn et L. Van Meensel « Perspectives relatives aux finances des Communautés et Régions », Revue économique, BNB, septembre 2014

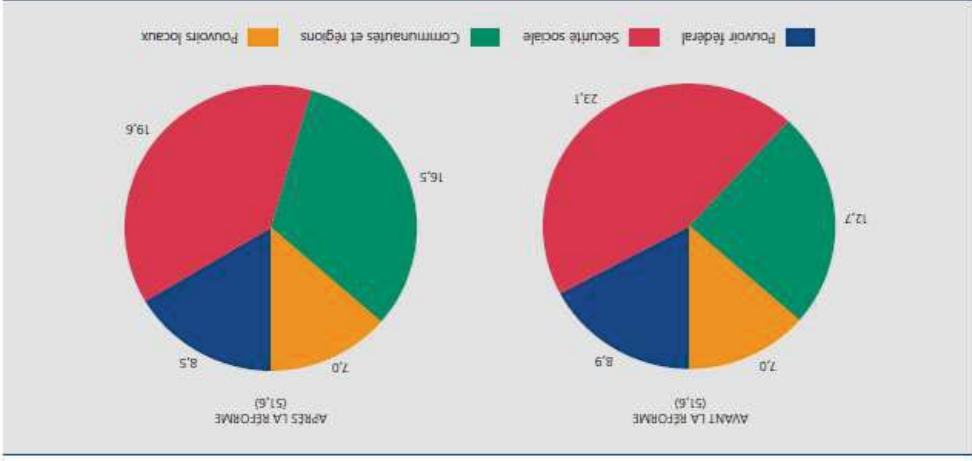
Sources : gouvernement fédéral, ICN, BNA.

(1) Non compris les transferts entre sous-secteurs des administrations publiques, pour ne considérer que les dépenses finales.

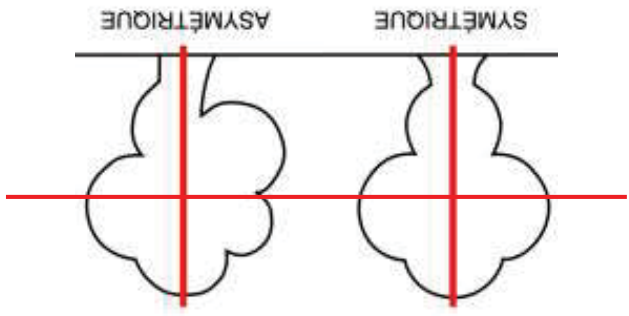
(2) Le classement des dépenses transférées a suivi une logique institutionnelle. Dans les comptes nationaux, certaines dépenses des communautés et des régions pourraient être vues comme des dépenses transférées à la sécurité sociale.

(3) Les réductions de cotisations à la sécurité sociale transférées aux régions ont été reclassées en dépenses, en anticipation du changement attendu de la part de l'ICN dans le cadre du passage au SEC 2010.

(4) Contrairement à ce qui est fait dans le reste de l'article, les cotisations sociales imputées et les transferts fictifs du pouvoir fédéral aux autres sous-secteurs destinés au paiement des pensions de travailleurs n'ont fait l'objet d'aucune correction et sont donc enregistrés de la même manière que dans les comptes des administrations publiques.



GRAPHIQUE 5 DEPENSES PRIMAIRES FINALES DES SOUS-SECTEURS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (en pourcentages du PIB, estimations sur la base des chiffres de 2015)

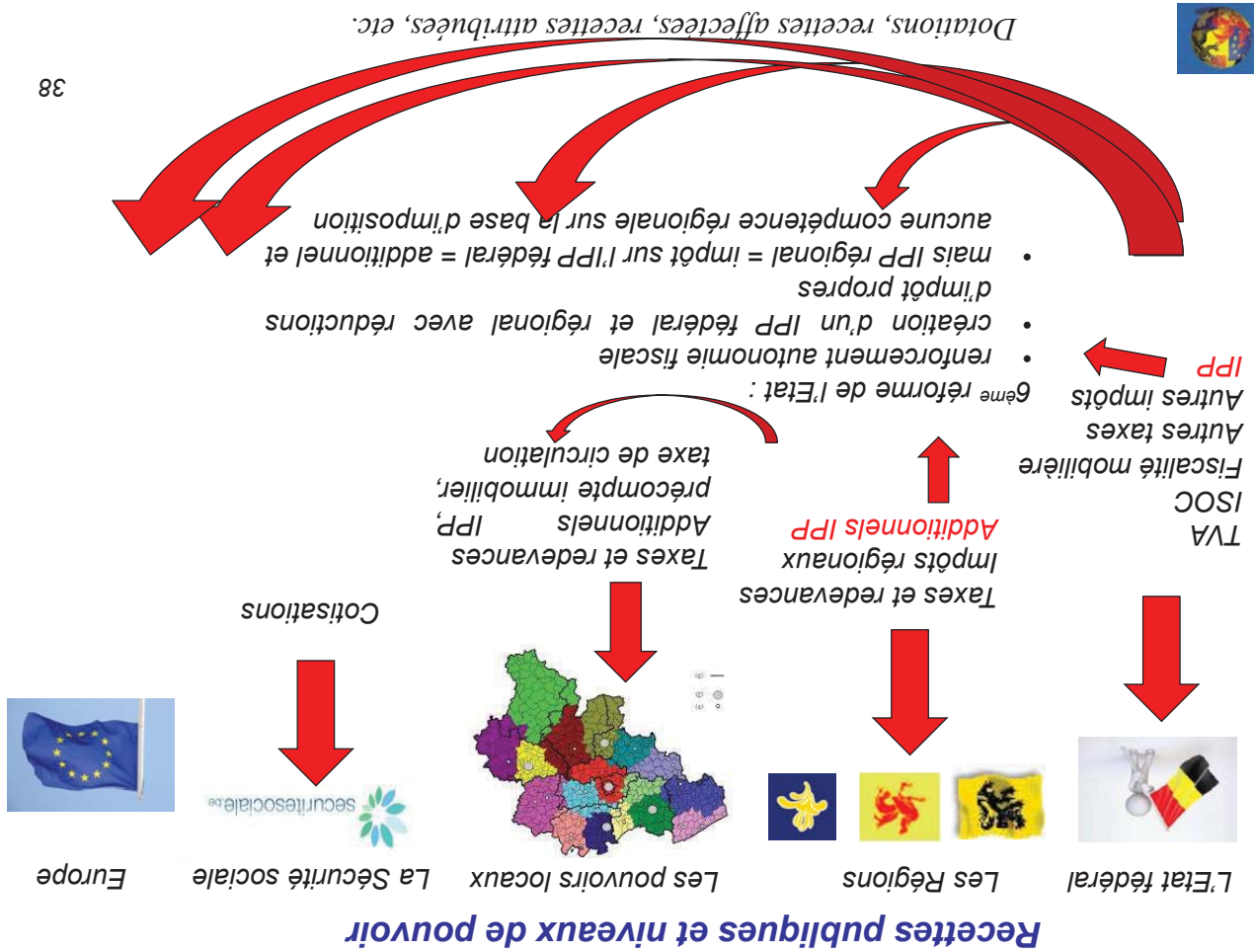
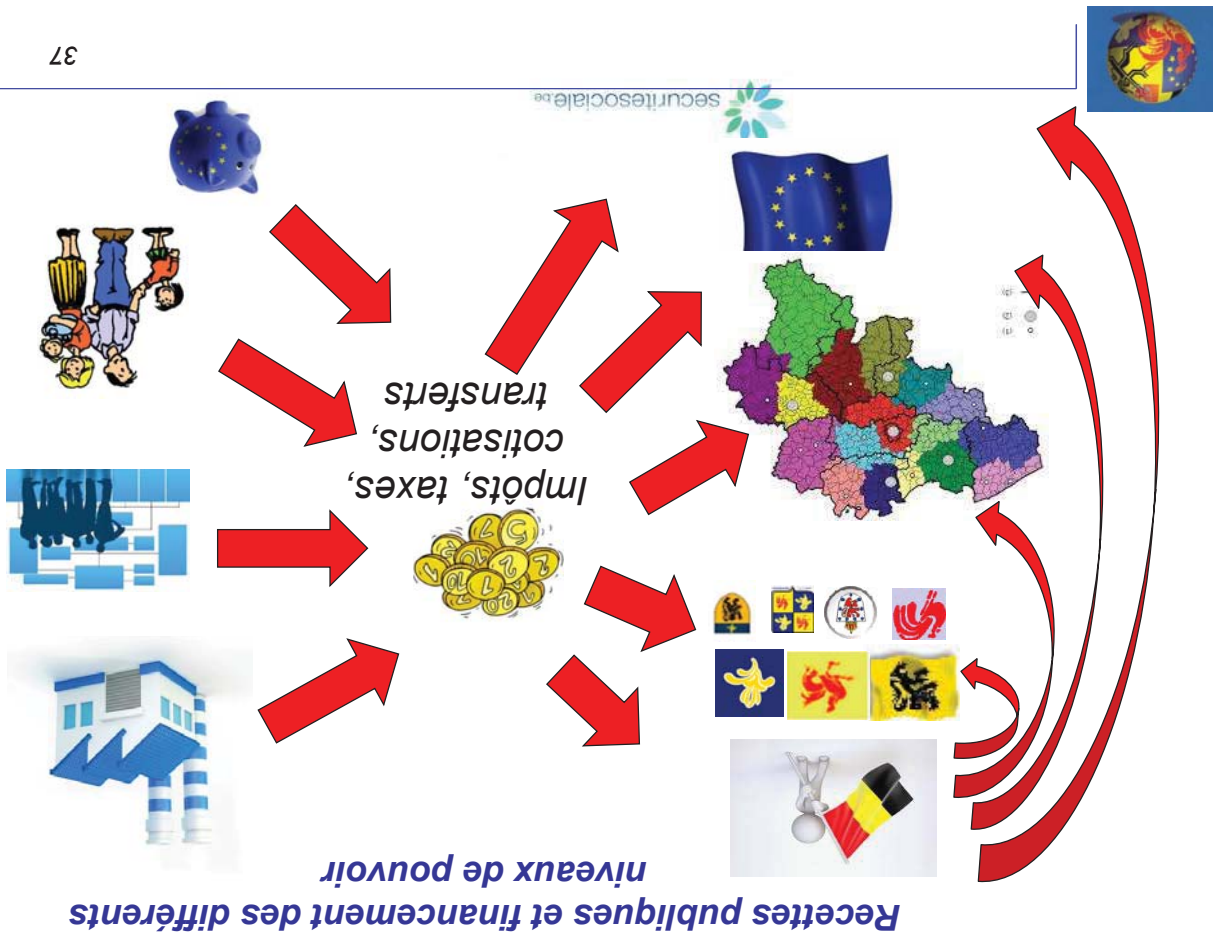


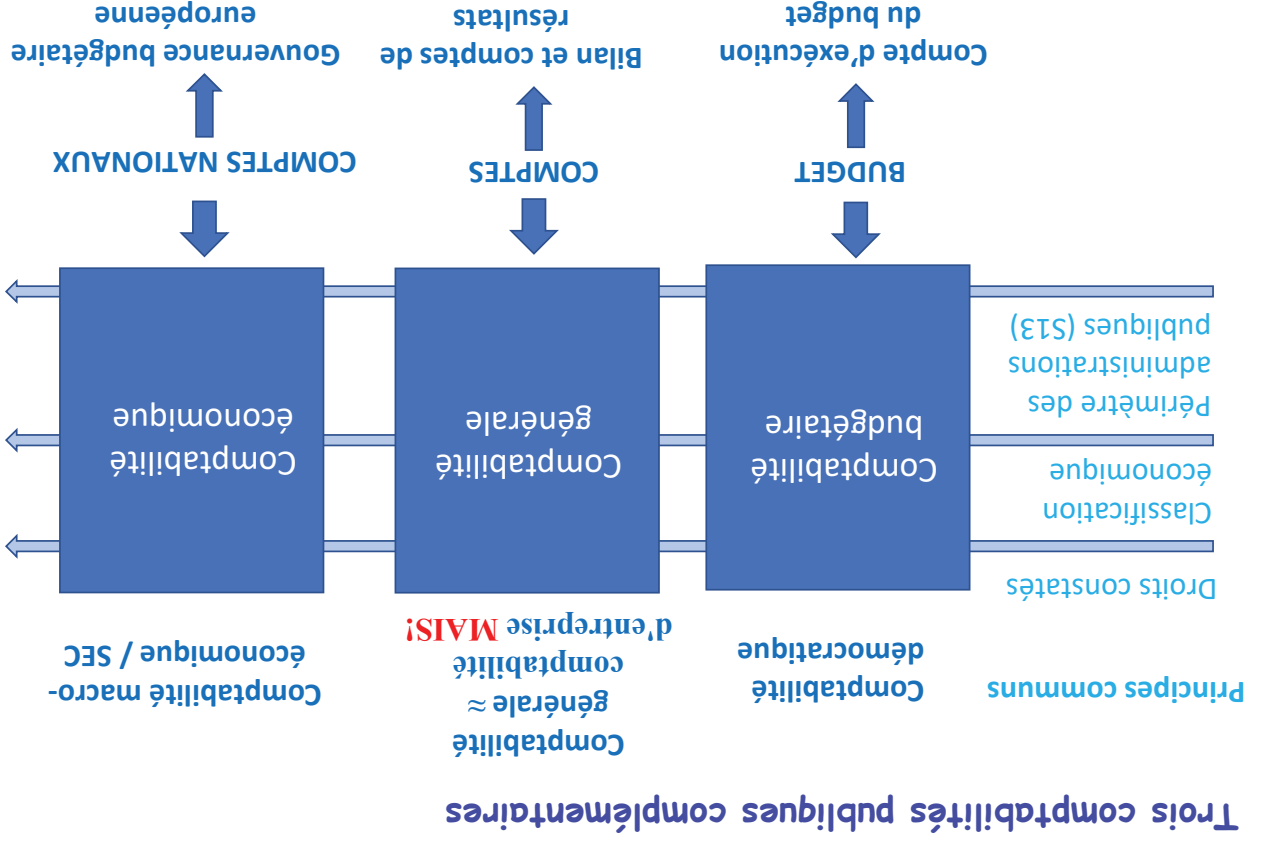
Evolution de la structure institutionnelle

Initialement la structure paraissait simple : un modèle symétrique de répartition des compétences entre les Communautés et les Régions

mais qui très vite ne répondait pas aux réalités régionales ou communautaires

← *développement d'un système totalement asymétrique en termes de répartition des compétences*





- décentralisation régionale et communautaire plus poussée des compétences mais création d'un modèle asymétrique et manque de mécanisme de coordination
- centralisation des compétences au niveau européen et revendication de coordination plus forte avec les autres pays européens

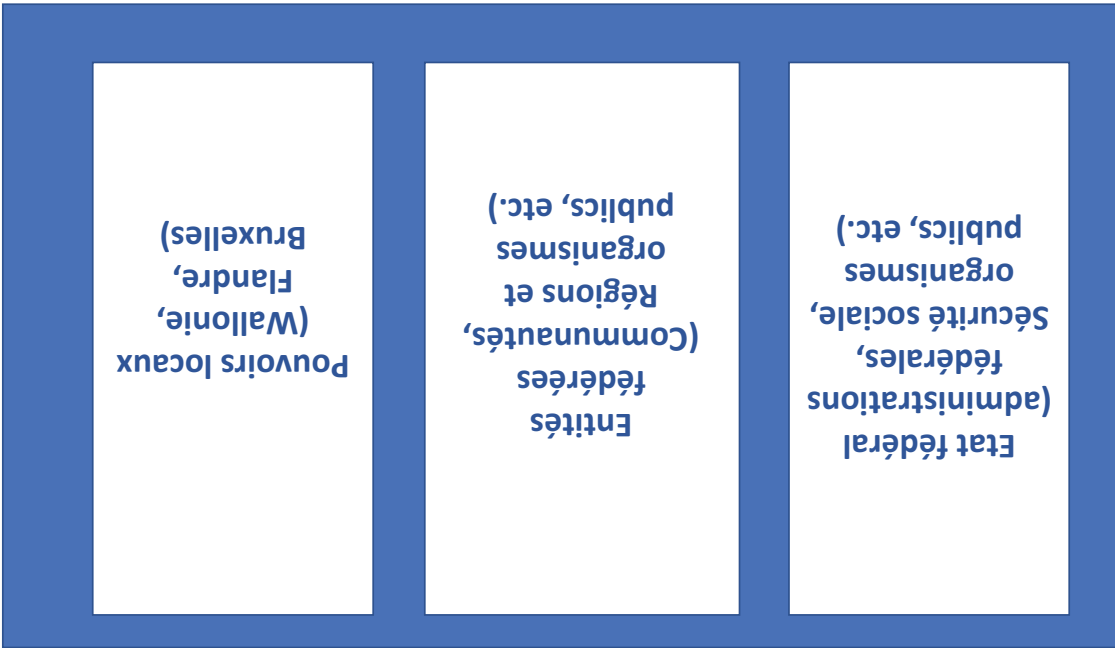
Modèle fédéral et inachevé complexe

Croisée de deux logiques opposées



Niveau de pouvoir et concept de consolidation

Belgique (administrations publiques, périmètre S13)



Informations non centralisées

Comment analyser finances des différentes entités belges ?

1. Les budgets de chaque entité :
 - nombreux documents à consulter
 - question de périmètre de comparaison
 - pas de vision globale et harmonisée
 - financements croisés
- Base documentaire : regroupement économique
http://www.budgetfedederal.be/FR/figures/Documents/RapportAnnuel_BDG2018.pdf

2. Les comptes de chaque entité (pas encore disponibles pour l'ensemble des entités : obligation certification des comptes 2020)



3. Les comptes nationaux

- vision globale
- harmonisation des comptes des différents niveaux de pouvoir
- périmètre de consolidation
- norme SEC2010

<https://www.nbb.be/fr/statistiques/comptes-nationauxregionaux>
<https://www.nbb.be/fr/statistiques/comptes-nationauxregionaux>
<http://www.budgetfederal.be/FR/figures/BUreport.html>

← Exemple illustratif

Recettes, dépenses et capacité (+) ou besoin (-) de financement en 2017 en millions €

Tableau III.2 SOLDE NET À FINANCER BUDGÉTAIRE - CLÔTURE 2017 (en millions d'euros)

Nature des données		Pouvoir fédéral	Communauté flamande	Communauté française	Communauté germanophone	Communauté wallonne	Région de Bruxelles-Capitale	Communes, Régions et Commissions communales	Total
I. Recettes									
Recettes voies et moyens		(1)	60 526,9	39 894,3	13 644,5	320,2	12 306,9	4 111,1	468,8
II. Dépenses									
Ordonnements hors amortissements		(2)	70 713,5	40 913,5	14 120,4	367,4	8 686,9	4 311,6	457,8
III. Solides non consolidés									
Solde net à financer non consolidé		(3)=(1)-(2)	-10 186,6	-1 019,3	-476,0	-47,2	3 620,0	-200,5	11,0
									9,8
									-1 125,1
									9 413,8



Sainte-Emilie et Saint Quentin < 4 milliards

Optique budgétaire :
 Dépenses : ordonnancements ou liquidations du Budget général des dépenses, sans les amortissements de la dette publique.
 Recettes : recettes perçues et comptabilisées dans le budget des voies et moyens pendant l'année considérée mais pas du rendement d'emprunts.
 Solde budgétaire : différence entre les dépenses et les recettes.





Opfique regroupement économique = opérations budgétaires stricto sensu regroupées avec les opérations « hors budget » et avec les opérations des différentes institutions qui doivent être consolidées avec l'autorité concernée

Opérations hors budget : notamment les recettes affectées entités fédérées et Secu mais dépenses = recettes pour les dépenses et codes 8 pour les recettes), des octrois de crédits et des participations nettes (codes 3) ni des opérations relatives à la dette publique (codes 9) autres que les charges d'intérêt.

(1) Solde net à financer
 (2) Liquidations de crédits et de prises de participations
 (3) Octrois de crédits et prises de participations
 (4) Solde de financement dans l'optique regroupement économique
 (5) Dont 1,3 millions EUR de corrections non ventilées entre les différentes entités
 (6) Solde de financement des comptes nationaux (optique SEC)

http://www.budgettefederal.be/F/R/figures/Documents/RapportAnnuel_BDG2017.pdf

	Cléire 2017	Pouvoir fédéral	Communauté flamande	Communauté germanophone	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles-Capitale	Commission communautaire française	Commission communautaire flamande	Commission communautaire germanophone	Total
Budget		60 526,9	39 894,3	13 644,5	320,2	8 666,9	4 111,1	457,8	215,7	151,7	131 640,1
Dépenses		70 713,5	40 913,5	14 120,4	367,4	8 666,9	4 311,6	478,8	205,9	127,9	141 053,9
Recettes		10 186,6	1 019,3	47,2	3 670,0	300,5	11,0	9,8	1 126,1	9 413,8	205 550,6
Regroupement économique		124 566,0	44 923,2	14 570,2	360,8	14 045,2	5 159,6	494,0	153,4	127,9	205 550,6
Recettes		126 215,1	45 203,4	14 856,6	408,1	14 645,0	5 229,8	479,0	151,2	127,9	200 464,9
Dépenses		-1 649,0	-280,2	-47,2	-589,7	-47,2	15,0	2,2	2,2	1,3	-2 914,2
SNF (1)		-11 611,7	-1 403,2	-4,8	-0,5	-77,4	492,3	0,0	0,0	0,0	-14 269,8
OCCP Recettes (2)		8 769,0	2 774,9	11,7	0,6	1 192,6	492,3	0,2	0,0	0,0	13 241,2
OCCP Dépenses (3)		-4 491,8	-279,4	-47,1	-179,5	-55,1	15,2	2,2	1,3	1,3	-3 942,9
SNF du RC (4)		-1 157,0	25,7	63,0	-216,4	-34,7	-151,7	15,5	-4,5	22,0	-1 234,1
Corrections (5)		-5 648,8	1 117,1	-12,4	-130,8	-310,3	-96,6	0,3	-2,3	23,3	-5 177,0
SF Comptes nationaux (6)											

Tableau 9. Comparaison des soldes selon les optiques Budgétaire, Regroupement économique et Comptes nationaux (En millions d'euros)

Recettes, dépenses et capacité (+) ou besoin (-) de financement en 2017 en millions €



Optique budgétaire : ordonnancements ou liquidations du Budget général des dépenses, sans les amortissements de la dette publique.

Recettes : recettes perçues et comptabilisées dans le budget des voies et moyens pendant l'année considérée mais pas du rendement d'emprunts.

Solde budgétaire : différence entre les dépenses et les recettes.

Sainte-Emilie et Saint Quentin < 4 milliards

http://www.budgettefederal.be/F/R/figures/Documents/RapportAnnuel_BDG2017.pdf

Nature des données	Pouvoir fédéral	Communauté flamande	Communauté germanophone	Communauté française	Région wallonne	Région de Bruxelles-Capitale	Commission communautaire française	Commission communautaire flamande	Commission communautaire germanophone	Total	
I. Recettes	60 160,1	37 059,7	13 777,1	339,5	12 996,9	5 218,3	473,2	255,2	1 379,9	131 059,9	
Recettes voies et moyens	(1)										
II. Dépenses											
Ordonnancements hors amortissements	(2)	70 981,0	42 268,4	14 256,3	334,5	13 496,4	6 067,5	495,2	255,1	136 511,4	
Amortissements										149 479,9	
III. Soldes non consolidés											
Solde net à financer non consolidé	(3)=(1)-(2)	-10 814,9	-5 208,6	-478,3	-0,9	-1 099,6	-849,2	-22,0	0,1	63,5	-18 420,0

Tableau III.3 SOLDE NET A FINANCCER BUDGETAIRE - INITIAL 2018 (en millions d'euros)

Recettes, dépenses et capacité (+) ou besoin (-) de financement en 2018 en millions €

Le regroupement économique constitue la base de l'établissement des comptes publics par l'Institut des Comptes Nationaux. Afin d'obtenir les soldes en termes de comptes nationaux, il faut, selon le cas, intégrer ou exclure une série d'organismes afin de répondre à la définition du pouvoir public concerné telle que définie dans le SEC 2010. Certaines opérations financières doivent être exclues et il faut appliquer des corrections lors de la comptabilisation de certaines opérations qui sont considérées différemment selon que l'on travaille en termes de comptes nationaux ou en termes de regroupement économique.

http://www.budgederal.be/F/R/figures/Documents/RapportAnnuel_BDG2017.pdf



En millions €	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Administrations publiques						
Recettes	211754,8	213792,9	218262,5	228456,5	236332,1	238268,2
Dépenses	224069,4	223850,7	228431,5	231537,1	240044,9	247296,7
Charges d'intérêts	12910,3	12025,6	11519,4	10287,6	9615,5	9336
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-12315	-10058	-10169	-3081	-3713	-9029
Soled primaire	595,7	1967,8	1350,4	7207	5902,7	307,5
Autorité fédérale						
Recettes	114536	109663,7	107069	113327,8	121174,5	117406,5
Dépenses	124706,7	114993,4	118042,9	118923,1	122196,9	126737,2
Charges d'intérêts	11809,7	10916,8	10589,7	9560,6	8851,9	8539,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-10171	-5330	-10974	-5956	-1021	-9331
Communautés et régions						
Recettes	64773,5	75395,3	84119,3	87275,3	89389,3	91879,4
Dépenses	66285,6	81400,9	83948,3	86511	91389,3	92657,6
Charges d'intérêts	1034,8	1033,8	1135,4	1031,1	1050,3	1086,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-1512	-6006	171	764	-2000	-778
Administrations locales						
Dépenses	29333,2	29082,7	29629,4	30762,6	32481,9	32754,2
Charges d'intérêts	267,4	220,9	128,7	31,5	23,2	7,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-479	489	921	926	-530	249
Administration de sécurité sociale						
Recettes	89024,1	78011,4	90881,4	94710,9	96652,8	101141,1
Dépenses	89177,4	77223	91168,1	93886,5	96814,1	100309,8
Charges d'intérêts	180,9	235	22,7	9,8	-45,1	-41,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-153	788	-287	824	-161	831

Source : Données extraites le 12 Sep 2020 16:00 UTC (GMT), de NBS.Stat



Réforme de
l'Etat/Réforme
financière
Sécul

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes	28854,7	29571,8	30550	31688,6	31951,8	33003,3
Transferts de recettes fiscales en provenance des autres adm publ	166,3	205,5	201,5	152,4	154,6	123,4
Autres transferts courants et transferts en capital en provenance des autres adm publ	13603,8	13865,6	14150,1	14835	15317,7	15760,7
Dépenses	29333,2	29082,7	29629,4	30762,6	32481,9	32754,2
Transferts de recettes fiscales aux autres adm publ	0	0	0	0	0	0
Autres transferts courants aux autres adm publ	231,7	211,4	281,3	306,2	314,2	291,3
Transferts en capital aux autres adm publ	25,4	18,6	8,2	4,9	10,9	15,6
Sécurité sociale						
Recettes	89024,1	78011,4	90881,4	94710,9	96652,8	101141,1
Transferts de recettes fiscales en provenance des autres adm publ	15937	9339,7	9877,5	13682,1	14845,4	15847,1
Autres transferts courants et transferts en capital en provenance des autres adm publ	14449	8384	19136,9	17447,4	16780,4	17888,1
Dépenses	89177,4	77223	91168,1	93886,5	96814,1	100309,8
Transferts de recettes fiscales aux autres adm publ	0	0	0	0	0	0
Autres transferts courants aux autres adm publ	312,8	282,7	9416,4	9839,3	10116,4	10480,4
Transferts en capital aux autres adm publ	0	0	0	0	0	0
Pouvoirs locaux						
Recettes	28854,7	29571,8	30550	31688,6	31951,8	33003,3
Transferts de recettes fiscales en provenance des autres adm publ	166,3	205,5	201,5	152,4	154,6	123,4
Autres transferts courants et transferts en capital en provenance des autres adm publ	13603,8	13865,6	14150,1	14835	15317,7	15760,7
Dépenses	29333,2	29082,7	29629,4	30762,6	32481,9	32754,2
Transferts de recettes fiscales aux autres adm publ	0	0	0	0	0	0
Autres transferts courants aux autres adm publ	231,7	211,4	281,3	306,2	314,2	291,3
Transferts en capital aux autres adm publ	25,4	18,6	8,2	4,9	10,9	15,6

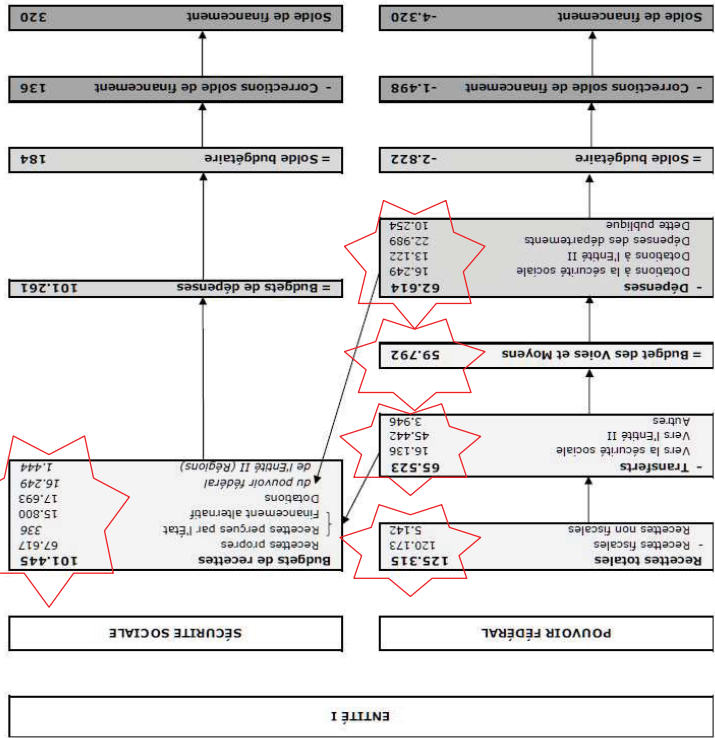
Réforme
de l'Etat

En millions €	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes	114536	109663,7	107069	113327,8	121174,5	117406,5
Transferts de recettes fiscales en provenance des autres adm publ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts courants et transferts en capital en provenance des autres adm publ	203,0	268,2	2614,7	2741,9	4548,1	3081,6
Dépenses	124706,7	114993,4	118042,9	118923,1	122195,9	126737,2
Transferts de recettes fiscales aux autres adm publ	50089,1	38929,5	39556,9	44014,7	46246,4	47984,0
Autres transferts courants aux autres adm publ	24080,7	28198,9	34040,6	32909,0	32743,7	34476,4
Transferts en capital aux autres adm publ	76,3	67,7	101,4	68,7	133,1	97,2
Communautés et Régions						
Recettes	64773,5	75395,3	84119,3	87275,3	89389,3	91879,4
Transferts de recettes fiscales en provenance des autres adm publ	33985,8	29384,3	29477,9	30180,2	31246,4	32013,5
Autres transferts courants et transferts en capital en provenance des autres adm publ	6706,1	17021,1	18541,5	19161,7	19678,9	20191,0
Dépenses	66285,6	81400,9	83948,3	86511,0	91389,3	92657,6
Transferts de recettes fiscales aux autres adm publ	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts courants aux autres adm publ	9330,2	9859,2	9848,0	10287,1	10594,7	10872,6
Transferts en capital aux autres adm publ	904,8	900,4	747,3	770,8	2412,1	687,9
Autorité fédérale						

Projet de plan budgétaire 2019 et exposé général

Source : budget initial 2019

1 Présentation schématique



Commentaires et observations sur les projets de budget de l'Etat pour l'année budgétaire 2019

1 Présentation schématique

51

En millions €	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Communauté flamande						
Recettes	37390,1	43405,1	48352,5	51273,9	52071,5	53990,3
Dépenses	38108,1	46781,9	48391,8	49883,1	52757,3	53453,6
Charges d'intérêts	384,2	389,1	467,6	470,4	437,3	445,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-718	-3377	-39	1391	-686	537
Communauté française						
Recettes	14671,8	17982,8	18688	19270,8	19742,6	20140,9
Dépenses	14886	18258,4	18753,8	19488,3	19951,9	20475,8
Charges d'intérêts	145,2	141,4	139,9	118	133,3	141,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-214	-276	-66	-218	-209	-335
Région wallonne						
Recettes	8586,2	11863,2	14198,2	14074,7	14499,1	14795,6
Dépenses	9293	13723,8	14097	14348	15199,9	15185,5
Charges d'intérêts	366,9	374,5	390,7	319,6	356,4	371,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-707	-1861	101	-273	-701	-390
Région de Bruxelles-Capitale						
Recettes	3902	4059,9	4797,2	4658,6	5021,7	4932,9
Dépenses	3697	4384,5	4645,3	4848	5414,1	5550,8
Charges d'intérêts	105,7	96,1	87,3	76,6	76,8	79,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	205	-325	152	-190	-392	-618

Source : Données extraites le 12 Sep 2020 16:22 UTC (GMT), de NRB.Sim

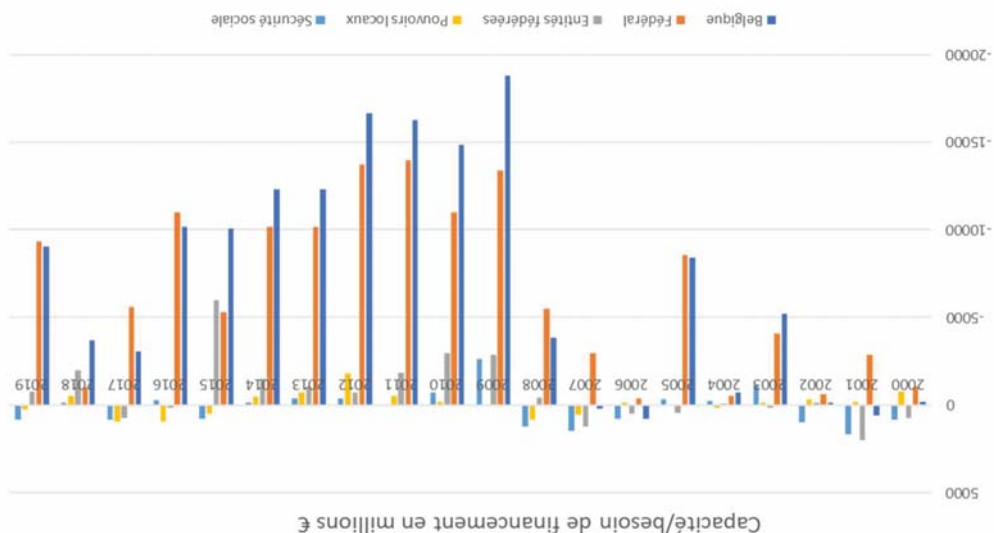
52

Réforme de l'Etat/Réforme
e
financement
Sécul



En millions €	Belgique	Fédéral	Entités fédérées	Pouvoirs locaux	Sécurité sociale
2000	-203	-8418	-14844	-10058	-3713
2005	-203	-8550	-10994	-5330	-1021
2010	-203	-8418	-14844	-10058	-3713
2015	-203	-8418	-14844	-10058	-3713
2018	-203	-8418	-14844	-10058	-3713
2019	-203	-8418	-14844	-10058	-3713

En millions €
Belgique
Fédéral
Entités fédérées
Pouvoirs locaux
Sécurité sociale



En millions €	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Communauté germanophone						
Recettes	257	323,5	369,9	388	403,4	421,9
Dépenses	296,2	453,3	398,1	422,6	406,8	442,2
Charges d'intérêts	0,3	0,1	5,9	6,8	6,1	6,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-39	-132	-28	-35	-3	-20
Commission communautaire française						
Recettes	419,7	465,9	492,9	508,4	517,9	526,6
Dépenses	407,4	458,6	468,2	493	510,3	534,5
Charges d'intérêts	0,3	0,3	-0,1	-0,8	-0,5	-0,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	12	7	25	15	8	-8
Commission communautaire flamande						
Recettes	151,1	153,3	159,1	164,4	171,3	172,6
Dépenses	174,8	143,3	157	166,7	206,7	178,5
Charges d'intérêts	1,1	2	2,4	2,3	2,9	3,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-24	10	2	-2	-36	-6
Commission communautaire commune						
Recettes	94,7	1199,8	1293,1	1344,7	1388,9	1424,6
Dépenses	108,1	1215,7	1282,1	1321,4	1484,2	1446,1
Charges d'intérêts	0,3	0,5	16,6	17,1	16,8	17,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-13	-16	11	23	-95	-22



MONITORINGCOMITE

En %		En %		En %		En %		En %		En %	
En %		En %		En %		En %		En %		En %	
2020	Mon. juillet	2021	Mon. juillet	2022	Mon. juillet	2023	Mon. juillet	2024	Mon. juillet		
(1)	Mon. juillet	(2)	Mon. juillet	(3)	Mon. juillet	(4)	Mon. juillet	(5)	Mon. juillet		
-7 427	4 454	-3 432	-3 067	-8 905	-10 789	-11 831	-11 831	-3 881	65,0	65,0	65,0
-4 751	-9 613	-8 805	-10 789	-11 831	-11 831	-11 831	-11 831	-3 881	65,0	65,0	65,0
-1 500	-0,01	-1,26	-0,59	-1,26	-1,45	-0,48	-0,48	1,08	1,08	1,08	1,08
-1,84	-1,96	-1,96	-1,96	-1,96	-1,96	-1,96	-1,96	-0,37	-0,37	-0,37	-0,37
Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid
Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid
Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I

Tabel 2: Vorderingsaldo entiteit I (2020-2024)

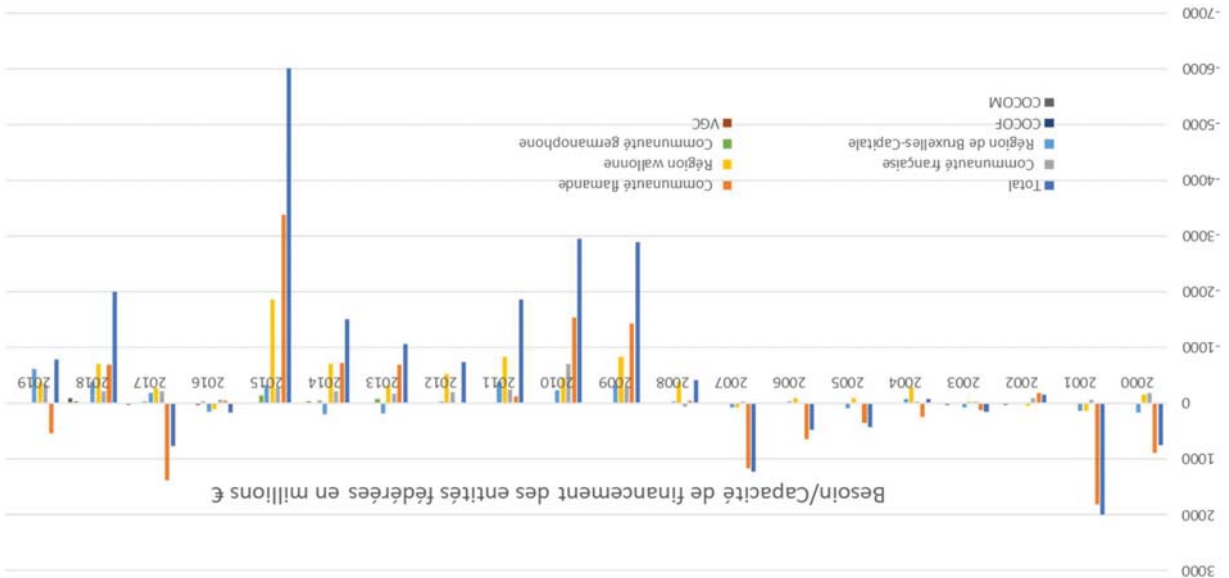
En %		En %		En %		En %		En %		En %	
En %		En %		En %		En %		En %		En %	
2019	Mon. juli	2020	Mon. juli	2021	Mon. juli	2022	Mon. juli	2023	Mon. juli	2024	Mon. juli
(1)	Mon. juli	(2)	Mon. juli	(3)	Mon. juli	(4)	Mon. juli	(5)	Mon. juli	(6)	Mon. juli
-6 373	-2 233	-1 324	-1 090	-1 054	-1 090	-1 054	-1 090	-467,8	-32,5	-32,5	-32,5
-8 751	-8 751	-8 751	-8 751	-8 751	-8 751	-8 751	-8 751	-467,8	-32,5	-32,5	-32,5
-1,38	-0,05	-0,28	-0,18	-0,56	-0,23	-0,18	-0,18	-0,41	-0,41	-0,41	-0,41
-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43	-1,43
Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid	Fédérale overheid
Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid	Sociale zekerheid
Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I	Entiteit I

Tabel 1: Vorderingsaldo entiteit I (2019-2020)



Source : Données extraites le 12 Sep 2020 16:22 UTC (GMT), de NRB.Sim

En millions €	2000	2005	2010	2015	2018	2019
Total	760	431	-2954	-6006	-2000	-778
Communauté flamande	890	355	-1533	-3377	-686	537
Communauté française	-185	8	-708	-276	-209	-335
Région wallonne	-151	-97	-467	-1861	-701	-390
Région de Bruxelles-Capitale	166	94	-238	-392	-618	-618
Communauté germanophone	0	1	-6	-132	-3	-20
COCOF	-4	2	-10	7	8	-8
VGC	16	21	3	10	-36	-6
COCOM	2	-4	0	-16	-95	-22





MONITORINGCOMITTE

Gesamenlijke overheid	2020	2021	2022	2023	2024
Norm stabiliteitsprogramma 2019-2022 (in % bbp)	-0,18%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Norm (in miljoen EUR)	476.538	491.132	505.791	521.161	536.971
bp	-846	0	0	0	0
Geraamd structureel saldo (in miljoen EUR)	-10.076	-11.085	-10.974	-12.051	-13.266
Geraamd structureel saldo (in % van het bbp)	-2,11%	-2,26%	-2,17%	-2,31%	-2,47%
Afwijking tov. norm (in miljoen EUR)	9.230	11.085	10.974	12.051	13.266
Afwijking tov. norm (in % van het bbp)	1,94%	2,26%	2,17%	2,31%	2,47%

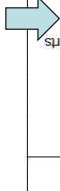
Tabel 109: Afwijking structureel saldo gezamenlijke overheid ten opzichte van doelstelling stabiliteitsprogramma 2019-2022

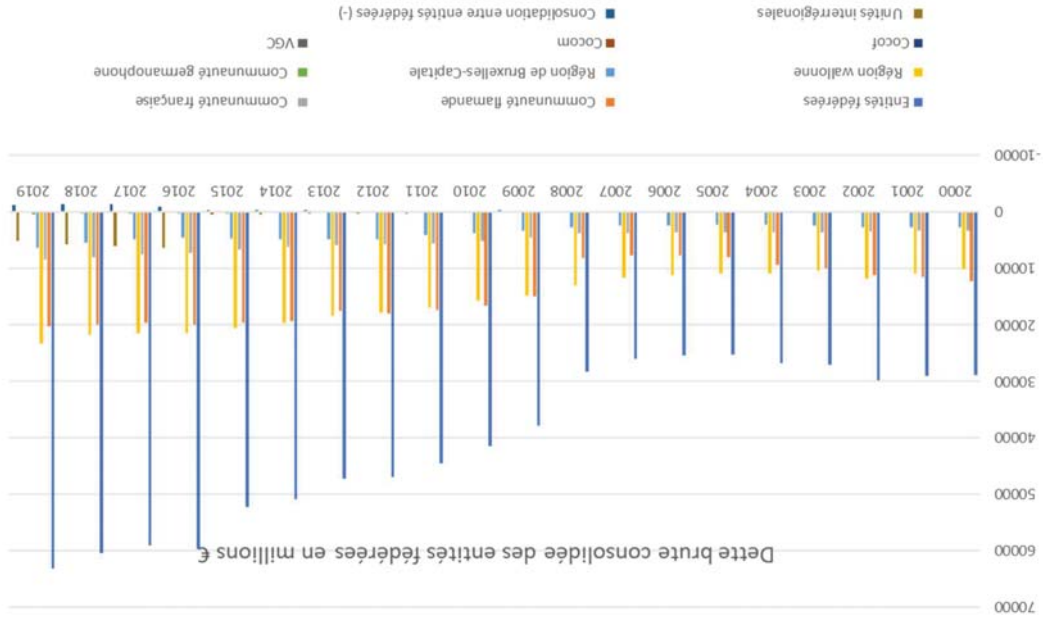


MONITORINGCOMITTE

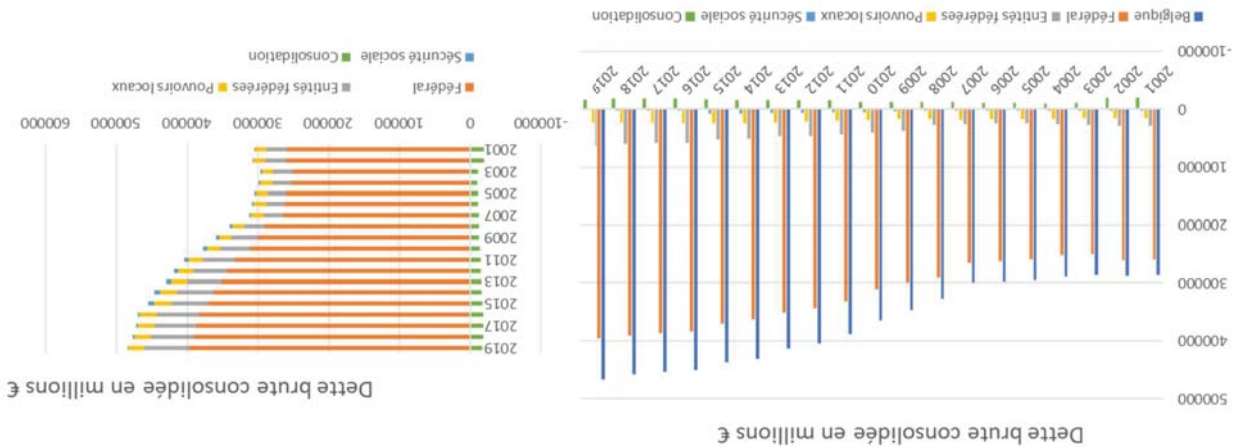
Entiteet I	Entiteet II	Gesamenlijke overheid	In miljoen EUR				
			Mon. Juli	Mon. Juli	Mon. Juli	Mon. Juli	Mon. Juli
(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
2020	2021	2022	2023	2024			
Mon. Juli	Mon. Juli	Mon. Juli	Mon. Juli	Mon. Juli	Difference		
-8.751	-9.613	-9.805	-10.769	-11.831	-3.081	Soke de financement	
-171	-119	-172	-290	-461	-290	Correctie cyclique	
30	19	54	73	0	30	Impact one-off	
9	20	6	6	3	-3	Soke structureel	
-8.619	-9.494	-9.585	-10.558	-11.376	-2.757	Corrections pour transferts	
-1.579	-1.699	-1.479	-1.639	-2.119	-540	Soke de financement	
-83	-58	-83	-140	-223	-141	Correctie cyclique	
0	0	0	0	0	30	Impact one-off	
-30	-20	-6	-6	-6	3	Corrections pour transferts	
-1.458	-1.591	-1.390	-1.493	-1.890	-432	Soke structureel	
-10.330	-11.282	-11.283	-12.408	-13.950	-3.620	Ensemble des pouvoirs publics	
-254	-177	-255	-431	-685	-431	Correctie cyclique	
0	-19	-54	73	0	0	Impact one-off	
-10.076	-11.085	-10.974	-12.051	-13.266	-3.190	Soke structureel	

Tabel 107: Overzicht structureel saldo gezamenlijke overheid bij ongewijzigd beleid (in miljoen EUR)





	2001	2005	2010	2015	2018	2019
Belgique	286055	294975	364132	438233	459061	467171
Fédéral	259461	259983	311453	370140	390844	396536
Entités fédérées	28997	25279	41514	52352	60507	63222
Pouvoirs locaux	15147	17383	19001	24344	23433	23166
Sécurité sociale	1898	2769	5178	8177	2015	746
Consolidation	-19447	-10439	-13014	-16780	-17737	-16499





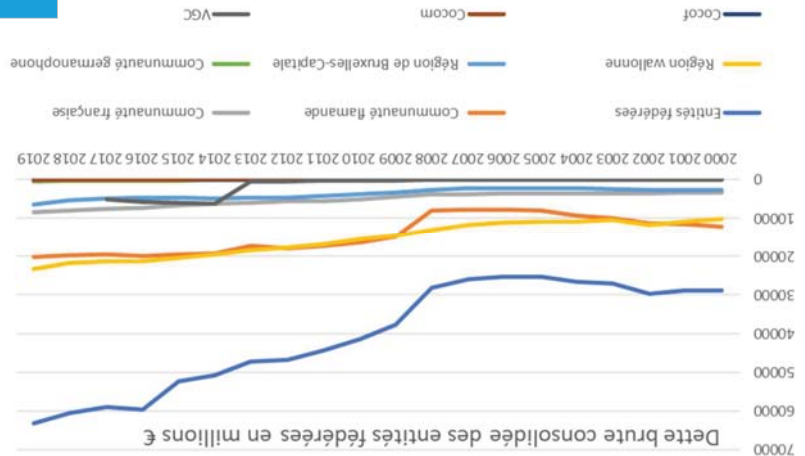
In % van het bbp	2019	2020
Schuldgraad	101,2	101,1
Verandering schuldgraad	-0,9	0,0
Endogene factoren	-1,2	-0,7
Exogene factoren	0,4	0,7

En % du PIB	2020	2019
Taux d'endettement	101,1	101,2
Variation du taux d'endettement	0,0	-0,9
Facteurs endogènes	-0,7	-1,2
Facteurs exogènes	0,7	0,4

Tabel 51: Evolutie schuldgraad gezamenlijke overheid bij ongewijzigd beleid



En millions €	2019
Entités fédérées	63217
Communauté flamande	20185
Communauté française	8477
Région wallonne	23267
Région de Bruxelles-Capitale	6437
Communauté germanophone	475
Cocof	191
Cocom	11
VGc	85
Unités interrégionales	5189
Communités locales (révisées 1)	-1099





Les finances publiques belges

Les grands axes :

- Fédéralisme belge et finances publiques
- Les finances de l'Etat belge;
- Les finances des Communautés et Régions
- Les finances de la Sécurité sociale
- Les finances des pouvoirs locaux
- Le théorie du fédéralisme budgétaire ou « fiscal »
- Finances publiques et Europe
- Finances publiques et crises économiques



Plan du cours Finances publiques I et II

- Chapitre I Finances publiques et fédéralisme belge
- Chapitre II Les finances de l'Etat fédérale;
- Chapitre III Les finances des Communautés et Régions
- Chapitre IV Les finances de la Sécurité sociale
- Chapitre V Les finances des pouvoirs locaux
- Chapitre VI Le fédéralisme budgétaire
- Chapitre VII Finances publiques et Europe
- Chapitre VIII Finances publiques et crises économiques

La Belgique : un pays membre de l'Union européenne et de la zone €





*E
n
r
o
p
e*

- I. La Belgique : un État fédéral**
- A. Petit historique de la Belgique (réformes institutionnelles)
- B. Structure institutionnelle
- C. Répartition des compétences
- D. La Belgique dans l'Union européenne et la zone €

II. Les finances de l'Autorité fédérale

- A. Le budget de l'Autorité fédérale, les principes budgétaires et l'élaboration des budgets
- B. Comptabilité budgétaire – comptabilité analytique – comptabilité SEC
- C. Les dépenses publiques
- D. Les recettes publiques
- E. Dettes et déficits publics



*E
n
r
o
p
e*

- III. Les finances des Communautés et Régions**
- A. Mécanismes de financement (impact de la sixième réforme de l'Etat)
- B. Budgets des Communautés et Régions
- IV. Les finances de la Sécurité sociale**
- V. Les finances des pouvoirs locaux**
- VI. Le fédéralisme budgétaire**
- VII. Finances publiques et Europe**
- VIII. Finances publiques et crises économiques**



+ bibliographie spécifique à chaque chapitre

- Bayenet B., Bourgeois M. et Pierre R. (Ed.), *Etat des lieux et mise en œuvre de la comptabilité publique dans les différentes entités belges*, Larcier 2019
- Bayenet B., Fontaine M., Leonard D., *La réforme des pensions, pour quels enjeux sociaux ?*, Larcier 2019
- Pierre Rion, Alain Troesch, *Initiation au droit budgétaire et comptable des administrations publiques*, Larcier, 2013
- Bayenet B. et M. Bourgeois, M. Uhoda, *L'autonomie fiscale des entités fédérées en Belgique*, Impact de la sixième réforme de l'Etat, Larcier, 2017,
- Bayenet B. et G. Pagano, *Les accords institutionnels belges sur la 6^{ème} réforme de l'Etat et le financement des Communautés et des Régions*, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2180-2181, 2013;
- Bayenet B. et Pagano G., *Le financement des entités fédérées : un système en voie de transformation*, CRISP, 2011;
- Bayenet B., Capron H. et Liégeois Ph. (Ed), *L'Espace Wallonnie-Bruxelles*, Voyage au bout de la Belgique, Coll. Economie, Société, Région, De Boeck, 2007;
- M. Mignolet (Ed), *Le fédéralisme fiscal*, De Boeck université, Collection Economie, Société, Région, 2005;
- Editions de l'Université de Bruxelles, 2000;
- Bayenet B., Feron M., Gilbert V. et Thys-Clement F., *Fédéralisme budgétaire, mode d'emploi*, la sixième réforme de l'Etat, Larcier, 2016 (A paraitre 2016)
- Bayenet B., Bourgeois M. et Darre D., *les finances et l'autonomie fiscale des entités fédérées après la sixième réforme de l'Etat*, Larcier, 2017,

Quelques ouvrages de référence pour le cours

- Quelques sites intéressants
- Documents budgétaires
- <https://www.lachambre.be/kvvcr/showpage.cfm?section=search&langage=fr&html=/site/wwwroot/search/ist/searchF.html&#item0-budget>
- <http://www.beirotinge.be/FR/budgetOnline.html>
- <http://www.wallonie.be/budget/>
- <http://finances-budget.brussels/finances-publiques-bruxelloises-3>
- <http://www.vlaanderen.be/nl/Vlaamse-overheid/werking-van-de-Vlaamse-overheid/de-Vlaamse-beirotinge-cijfers-2018>
- <http://www.budget-finances.cfwb.be/index.php?id=559>
- <https://www.ccrek.be/FR/>
- <https://www.inspfin.be/fr>
- <https://www.conseilsuperteurdesfinances.be/fr>
- Informations budgétaires
- <https://bosa.belgium.be/fr/budget-de-letat>
- www.lachambre.be/kvvcr/pdf_sections/jurid/precis_budget.pdf
- Statistiques
- <https://bosa.belgium.be/fr/budget-de-letat>
- <https://finances.belgium.be/fr/statistiques-et-analyses>
- <https://www.nbb.be/fr/statistiques/finances-publiques>
- <http://stat.nbb.be/?lang=fr>
- Europe
- https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Government_finance_statistics/fr
- <https://ec.europa.eu/eurostat/web/government-finance-statistics/data/database>
- https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester_fr
- <https://ec.europa.eu/eurostat/cache/inforgraphs/cofog/>
- <https://ec.europa.eu/eurostat/data/database>
- https://ec.europa.eu/eurostat/mapAction.do?mapMode=dynamick&indicator=sdg_17_40*1#sdg_17_40*1

